



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Référentiels internes de formation et de certification

« *PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1* »

PSC 1

2016



OCTOBRE 2016

Contenu

Note aux formateurs	3
ORGANISATION DE LA FORMATION	4
DÉROULÉ TYPE D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE	7
TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES	8
Mise en situation d'accident simulé (MSAS)	9
La méthode interrogative	10
Le tour de table	11
La démonstration commentée justifiée interactive participative (DCJIP)	12
L'exposé interactif	13
La démonstration pratique	14
L'atelier pratique du geste	15
Le cas concret	15
PROGRESSIONS PÉDAGOGIQUES	17
Objectif général	17
Progression pédagogique 1 : « tout présentiel » - 7 heures	18
Progression pédagogique 2 : « tout présentiel » - 7 heures	23
Progression pédagogique 3 : « mixte » - 8 heures	26
CAS CONCRET	28
Fiche « cas concret »	29
DÉFINITIONS	30
GLOSSAIRE	34
ANNEXES	35
Annexe 1 : Matériel nécessaire à une formation PSC 1	35
Annexe 2 : Les règles d'hygiène	36
Annexe 3 : Fiche individuelle de suivi et de certification PSC 1	38
Annexe 4 : Modèle de procès-verbal – PSC 1	39
Annexe 5 : Modèle certificat de compétences – PSC 1	40

Les référentiels internes de formation et de certification « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » ont été élaborés par l'équipe pédagogique nationale auprès de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils prennent en compte les travaux menés par l'ensemble des formateurs de formateurs, lors des journées de formation continue.

Note aux formateurs

Ces référentiels internes de formation et de certification ont pour objectif d'uniformiser les sessions de « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) délivrées auprès des élèves et personnels de l'éducation nationale, par les formateurs, conformément aux textes en vigueur initiés par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

L'objectif est d'offrir au formateur un document qui lui permette d'organiser et d'animer au mieux ses sessions de formation PSC 1 au cours desquelles l'apprenant est amené à « oser dire, oser faire, oser agir devant et si nécessaire avec l'autre, avec les autres ». Cette formation est basée sur l'interaction où l'action est importante. L'apprentissage du geste et des procédures nécessite du temps dédié aux essais erreurs ainsi qu'à la répétition pour tendre vers l'efficacité, ceci avec un regard du formateur/expert qui permet de nombreuses rétro-informations. L'objectif est que, à l'issue de la formation, l'apprenant soit capable d'agir, réagir et réaliser une action citoyenne d'assistance à personne en effectuant les gestes élémentaires de secours.

La durée totale d'une session pour un formateur face à un groupe de dix apprenants ne présentant pas de difficultés d'apprentissage particulières est de sept heures au minimum. Les techniques pédagogiques proposées favorisent l'interactivité et la participation active des apprenants. Le formateur s'appuie sur les connaissances du groupe et les complète. C'est une pédagogie active, centrée sur l'apprenant qui a été retenue ainsi qu'un apprentissage essentiellement pratique à partir de nombreuses mises en situation d'accident simulé préparées et animées par le formateur qui sollicite les différents niveaux de savoirs de l'apprenant. L'essentiel du temps doit permettre aux apprenants d'échanger et de pratiquer.

- **Avant l'action de formation** : pour préparer les animations de séquences vous disposez de nombreuses ressources nationales – le référentiel national de compétences de sécurité civile, les référentiels internes de formation et de certification – académiques et personnelles ; le formateur doit pouvoir présenter à son autorité d'emploi, représentée par le recteur, le programme et la progression suivie et s'assurer du respect de l'organisation administrative arrêtée par l'académie (ouverture de session...).
- **Pendant la formation** : le formateur est responsable tout au long de la session de formation de la sécurité des participants et du contenu traité ; il doit tout mettre en œuvre pour favoriser les échanges entre les apprenants et entre les apprenants et le formateur ; l'apprenant a des connaissances, des compétences que le formateur doit activer, mobiliser, compléter, confirmer tout en favorisant les mises en pratique.
- **À l'issue de l'action de formation** : le formateur doit s'assurer que la fiche individuelle de suivi est complétée ; il doit respecter l'organisation administrative de son académie pour la réalisation du procès-verbal de la session, l'édition et la remise des certificats de compétences, l'archivage des documents... L'entretien et le suivi du matériel est de son ressort.

Depuis plusieurs années, la formation aux premiers secours s'est développée dans les établissements scolaires. L'expérience montre que cette formation a une incidence positive sur le comportement des élèves en matière de gestion du risque ainsi que sur le développement de leur sens civique et sur la valorisation de leur propre image.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Au sein du ministère chargé de l'éducation nationale, en conformité avec l'arrêté du 30 mai 2016 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) », la formation comprend :

1. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT « PSC 1 »

L'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions de l'article L. 721-1 du code de la sécurité intérieure. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires.

À l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable d'oser exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

2. ORGANISME DE FORMATION

La direction générale de l'enseignement scolaire est habilitée (arrêté du 2 septembre 2013) pour assurer les formations initiales et continues aux premiers secours, citées ci-dessous, en application du titre 1^{er} de l'arrêté du 8 juillet 1992 :

- prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) ;
- pédagogie initiale et commune de formateur ;
- pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques.

La direction générale de l'enseignement scolaire adresse, tous les deux ans, un certificat de condition d'exercice qui permet à chaque recteur d'organiser sur l'ensemble de l'académie les formations.

3. ORGANISATION DE LA FORMATION

Afin d'être autorisée à délivrer la formation relative à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1), les référentiels internes de formation et de certification permettent d'organiser un enseignement qui doit comporter des apports généraux, théoriques et techniques avec priorité donnée aux exercices d'application pratique.

4. DURÉE

L'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) est d'une durée minimum de sept heures conformément à l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié. Plusieurs modalités sont possibles afin de répondre au mieux au type de public visé, aux conditions organisationnelles et matérielles propres à chaque établissement, ainsi qu'au choix pédagogique retenu par l'équipe pédagogique académique en lien avec son autorité d'emploi et les chargés académiques du dossier secourisme (CADS). Deux options sont proposées :

- option « **7 heures en tout présentiel** » ;
- option « **2 heures en e-learning** » suivies, au plus tard dans les trois mois, de « **6 heures en présentiel** ». Ces 2 heures en e-learning constituent le prérequis obligatoire à la formation PSC 1 ; le support en e-learning, **validé par la DGESCO** est mis à disposition des établissements et est accessible à toute personne : élève ou adulte travaillant au titre de l'éducation nationale afin d'avoir accès à la connaissance des contenus PSC 1 ; les compétences, sont travaillées au cours des phases « en présentiel ».

5. QUALIFICATION DES FORMATEURS

Pour être autorisé à dispenser l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) au titre de l'éducation nationale, le formateur doit :

- figurer sur la liste académique des formateurs chargés d'assurer les formations en « Prévention et Premiers Secours Civiques » au sein de l'éducation nationale ;
- être titulaire du certificat de compétences de « formateur en prévention et secours civiques » de l'éducation nationale à jour de la formation continue ;
- ou être titulaire du certificat de compétences de « formateur de premiers secours » à jour de la formation continue FPS de son autorité d'emploi. L'équipe pédagogique académique (EPA) assurera un accompagnement de ces formateurs ;

- ou être titulaire du certificat de formateur sauveteur secouriste du travail (SST)¹, à jour de la formation maintien et actualisation des compétences (MAC) sous l'égide de l'éducation nationale. L'équipe pédagogique académique (EPA) assurera un accompagnement de ces formateurs.

6. ENCADREMENT DE LA FORMATION

La formation est assurée par un formateur en prévention et secours civiques (FPSC) ou un formateur en SST (FoSST) ou un formateur de premiers secours (FPS) désigné par son autorité d'emploi.

Conformément à la réglementation, le formateur doit être inscrit sur la liste académique des formateurs. Cette dernière doit être déposée à la préfecture des départements.

Pour les phases de formation en présentiel, le ratio d'encadrement est fixé à un maximum de 10 apprenants pour 1 formateur.

7. CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

L'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) est accessible à toute personne âgée au minimum de 10 ans. Au sein de l'éducation nationale, le PSC 1 est enseigné aux élèves et aux personnels de l'éducation nationale.

8. RÔLE ET RESPONSABILITÉ

• Le participant

L'apprenant en « PSC 1 » doit être capable de fournir un investissement important, une forte motivation et une réelle implication. Il n'y a pas d'obligation réglementaire mais il est souhaitable de maintenir ses compétences par de l'autoformation (ex : e-learning) et de la formation continue.

• L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique doit avoir une parfaite maîtrise des connaissances, des techniques, des procédures et des conduites à tenir qu'exige l'activité de citoyen de sécurité civile décrites dans les recommandations relatives à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » de la DGSCGC.

Chaque formateur doit mettre en œuvre toutes ses qualités professionnelles, pédagogiques et techniques au service des apprenants en s'appuyant sur les référentiels internes de formation et de certification de son autorité d'emploi : DGESCO.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique doit s'assurer, tout au long de la formation, du niveau d'atteinte des acquis de chaque participant. Une fiche individuelle de suivi est à compléter à cet effet (annexe 3).

• L'autorité d'emploi

Au niveau académique, le responsable académique de formation, en lien avec le CADS, élabore le plan de formation en matière d'apprentissage de gestes de premiers secours. Ils ont la responsabilité de s'assurer des qualifications des formateurs, à jour de leur formation continue et inscrits sur la liste académique, et d'accompagner le déploiement de l'apprentissage des gestes des premiers secours en lien avec le DASEN.

L'autorité d'emploi veille à la bonne gestion et organisation d'une session : demande d'ouverture de session, fiche programme, fiche de suivi et d'évaluation des apprenants, procès-verbal, attestation de présence et/ou de réussite, édition des certificats de compétences « PSC 1 », archivage des fiches de suivi et des PV.

Au niveau de l'établissement, le chef d'établissement s'appuie sur les personnels formateurs en secourisme de l'établissement, pour mettre en place les formations adéquates. Il peut dans le cas où aucun formateur n'est disponible dans l'établissement, faire appel au CADS afin d'identifier des formateurs en mesure de se déplacer.

9. DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation « PSC 1 » est organisée en différentes parties, comportant chacune une ou plusieurs séquences pédagogiques.

Cette action de formation présente trois caractéristiques issues d'une pédagogie par objectifs. La formation est structurée, progressive et intégrée :

- **structurée**, car la pédagogie dispensée repose sur des parties cohérentes, correspondant à des situations d'urgence ou des gestes de secours spécifiques ;
- **progressive**, parce que la validation du cycle complet de formation nécessite l'acquisition successive des différentes parties ;
- **intégrée**, car cet enseignement réalise une interpénétration des savoirs théoriques et pratiques et vise à assurer un comportement efficace face à une détresse.

¹ Arrêté du 30 mai 2016 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ».

Ces différentes parties permettent d'envisager les principales situations de détresses sur lesquelles les participants (citoyens de sécurité civile), seraient amenés à réaliser les gestes et les conduites à tenir applicables.

- **Progression pédagogique**

Dans le présent référentiel interne de formation, le formateur dispose d'un choix de trois progressions pédagogiques possibles qui vont lui permettre de mener correctement son animation pédagogique en PSC 1.

- progression 1 et 2 de 7 heures effectives de face à face pédagogique en « tout présentiel » (p.21 à 26) ;
- progression 3 de 8 heures en version « mixte » soit 2 heures en e-learning et 6 heures effectives de face à face pédagogique en « présentiel » (p.27 à 29).

- **Techniques pédagogiques**

L'enseignement contenu dans la progression pédagogique PSC 1 comporte des apports de connaissances techniques ainsi que des exercices pratiques d'application.

La formation à l'UE PSC 1 est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont essentiellement apportées au cours d'exercices pratiques. Afin de respecter une progression pédagogique facilitant l'acquisition des connaissances au cours de la formation de « Citoyen de sécurité civile », il est nécessaire d'utiliser des activités pédagogiques, mettant en œuvre une ou plusieurs techniques pédagogiques :

- les techniques qui permettent de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et celles qui leur restent à acquérir
- les techniques qui permettent d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours
- les techniques qui permettent d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

10. CONTENU DE LA FORMATION

Les recommandations relatives à l'unité d'enseignement PSC 1 de la DGSCGC sont la référence technique pour le formateur qui doit dispenser un PSC 1. Ce référentiel interne de formation et de certification est la référence pour l'éducation nationale en matière de techniques pédagogiques pour le formateur qui doit dispenser cette unité d'enseignement PSC 1 au sein des établissements scolaires et auprès des élèves et personnels de l'éducation nationale.

11. MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

Pour une formation PSC 1, il est indispensable que les différents acteurs de la formation (formateurs, apprenants...) disposent des matériels techniques et logistiques adaptés (annexe 1).

12. ÉVALUATION

L'évaluation est présente à tous les moments de la formation PSC 1. Elle est assurée par le formateur en lien avec les objectifs pédagogiques de la formation, elle est centrée essentiellement sur l'apprenant.

Pour progresser, ce dernier doit se rendre compte de son niveau de connaissance (évaluation diagnostique) et être informé de façon permanente par l'équipe pédagogique du niveau de connaissance acquis (évaluation formative). L'évaluation favorise la remise en question et la prise de conscience par l'apprenant de ses erreurs, de ses difficultés, de ses progrès et de ses réussites. Elle facilite ainsi la compréhension et l'assimilation de nouvelles connaissances.

En formation PSC 1, il est important de réaliser les évaluations en gardant à l'idée l'importance, l'efficacité et l'innocuité des gestes et des comportements qui conduisent le citoyen de sécurité civile à intervenir.

La notion de candidat « reçu » ou « ajourné » est étrangère à la formation de base aux premiers secours.

Les conditions de délivrance du certificat de compétences à l'apprenant sont :

- la participation à toutes les phases de la formation ;
- la réalisation de tous les gestes de premiers secours au cours de l'activité d'apprentissage ;
- la participation au moins une fois en tant que sauveteur à un cas concret au cours de l'activité d'application.

Ainsi la délivrance du certificat est donc réalisée à partir d'évaluation formative et sommative à visée certificative. L'utilisation d'une fiche individuelle de suivi facilite la mise en œuvre de cette évaluation et la délivrance de l'attestation (annexe 3).

Seules les personnes qui refuseraient de participer aux différents exercices pratiques peuvent ne pas se voir attribuer ce certificat de compétences.

L'aptitude à prévenir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique est reconnue par le certificat de compétences de « citoyen de sécurité civile » dont le modèle est conforme à l'annexe 3.1 de la circulaire n° NOR / INTE 15.20714.C du 31 août 2015 (annexe 5).

Le formateur en PSC 1 de l'éducation nationale procède à l'évaluation des aspects pédagogiques et logistiques de la session de formation. Il s'agit d'une volonté propre à l'autorité d'emploi visant à recueillir les informations utiles pour maintenir, améliorer le niveau de la formation ainsi que son déroulement.

Elle est réalisée à l'issue de la session et ne doit pas empiéter sur le temps de formation. Cette évaluation peut prendre la forme d'un questionnaire à compléter, d'un échange entre le formateur et le groupe, etc.

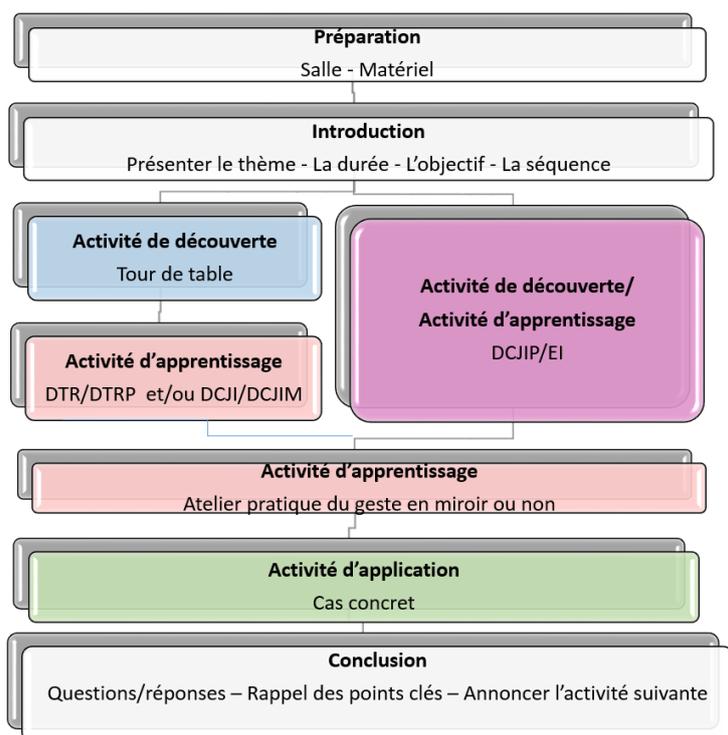
13. ARCHIVAGE

Il existe en France des règles communes et précises d'archivage et de conservation de documents. Les archives publiques sont les documents qui procèdent de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public, telles les actions de formation de sécurité civile dispensées par les organismes de formations agréés par le ministère chargé de la sécurité civile.

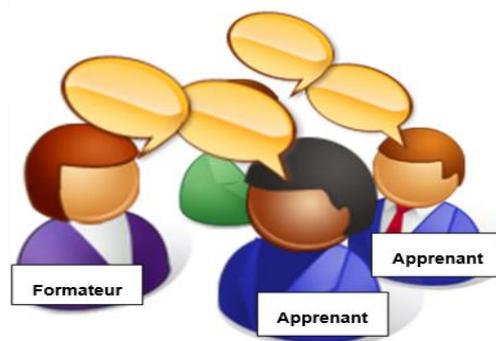
A cet effet :

- l'archivage des référentiels internes de formation et de certification PSC 1 est assuré par direction générale de l'enseignement scolaire pour une durée de 30 ans ;
- l'archivage des fiches de suivi (annexe 3) s'effectue au niveau de l'établissement en attente de la délivrance auprès de l'apprenant du certificat de compétences PSC 1 ;
- l'archivage des procès-verbaux (annexe 4) est de la responsabilité du rectorat, pour une durée de 30 ans. Il est conseillé néanmoins d'archiver les procès-verbaux au sein de chaque établissement organisateur de la formation. Le recteur veille aux conditions d'édition et d'archivage des différents documents : PV, certificats de compétences.

DÉROULÉ TYPE D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE



L'apprenant mobilise ses connaissances et les enrichit au contact du groupe et du formateur.



Le formateur transfère ses connaissances en s'appuyant sur les connaissances initiales des apprenants.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apprendre, c'est faire évoluer ses représentations, rompre avec des certitudes, réaménager ce que l'on pensait savoir. On apprend en restructurant ses connaissances personnelles. La confrontation des idées et des pratiques avec celles des autres participe aussi à l'apprentissage, d'où l'importance des échanges lors des mises en situations.

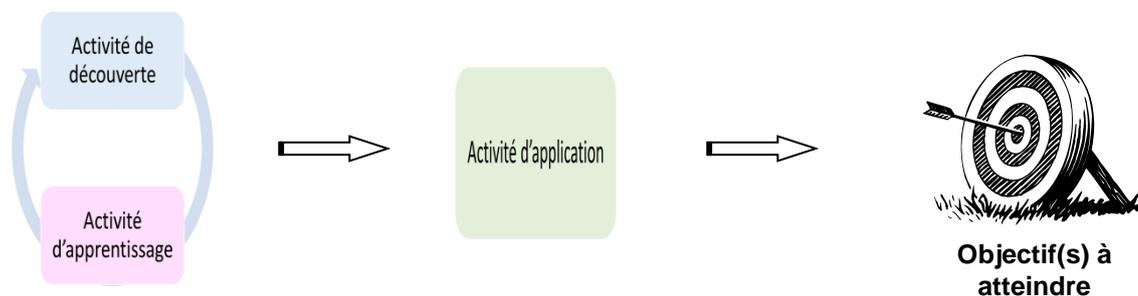
La pédagogie utilisée en formation aux premiers secours à l'éducation nationale est essentiellement active. Elle consiste à faire acquérir des compétences à l'apprenant en l'invitant à prendre des initiatives. Les méthodes pédagogiques mises en œuvre favorisent un questionnement de l'apprenant et lui permettent ainsi d'accéder à un ensemble de savoirs conformes aux objectifs pédagogiques. Ce questionnement sollicite des réponses formulées à l'oral et des actions réalisées par l'apprenant devant les autres apprenants dans un climat de collaboration active favorisant ainsi la mobilisation des savoirs, l'envie d'apprendre, la prise d'initiative...

Les techniques pédagogiques correspondent à tous les procédés et les démarches mis en jeu lors d'une activité pédagogique afin d'atteindre l'objectif fixé.

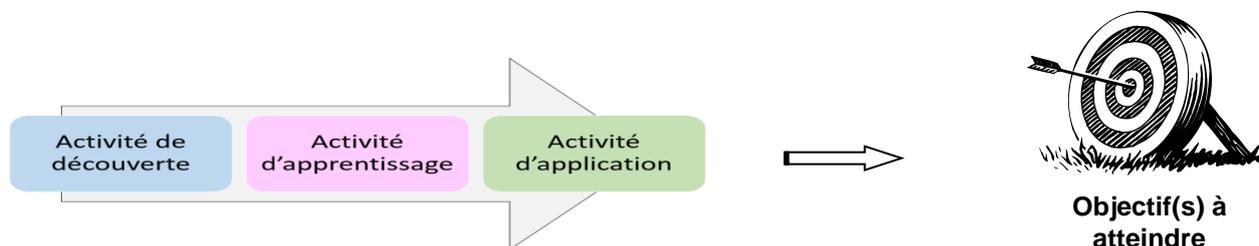
Nous avons retenu trois activités pédagogiques au sein desquelles le rôle de chaque participant (formateur/apprenants) est établi :

- **l'activité de découverte** : faire émerger le savoir antérieur des apprenants ;
- **l'activité d'apprentissage** : acquérir un/des savoir(s), organiser un/des nouveau(x) savoir(s) (savoirs théoriques, savoirs procéduraux, savoirs faire procéduraux, savoirs faire expérientiels, savoirs faire sociaux, savoirs cognitifs) ;
- **l'activité d'application** : appliquer le(s) savoir(s) en situation nouvelle ; s'assurer de l'intégration du/des nouveau(x) savoir(s). Les apprenants appliquent au cours d'une situation simulée ce qui leur a été transmis lors des activités précédentes.

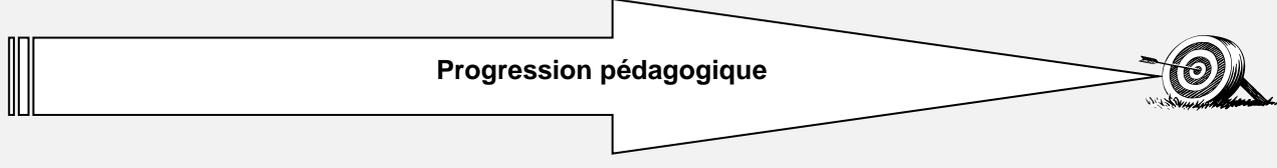
La progression pédagogique privilégiée par l'équipe pédagogique nationale afin d'atteindre un objectif donné est l'imbrication des activités de découverte et d'apprentissage dans le cadre, par exemple, de la technique pédagogique de la démonstration commentée justifiée interactive participative. Le formateur, par la méthode interrogative, accompagne l'apprenant vers l'objectif fixé. Cette étape est suivie d'une activité d'application qui peut se traduire par la mise en œuvre d'un ou plusieurs cas concrets.



La progression pédagogique peut également être une succession d'activités pédagogiques.



Les techniques pédagogiques retenues dans le cadre de l'animation d'une action de formation PSC1 sont regroupées ci-après.

<div style="text-align: center;">  <p>Progression pédagogique</p> </div>				
Techniques pédagogiques	Acronyme	Activité de découverte	Activité d'apprentissage	Activité d'application
Tour de Table	TT	X	X	X
Démonstration Commentée Justifiée Interactive Participative	DCJIP	X	X	
Exposé Interactif	EI	X	X	
Démonstration en Temps Réel	DTR		X	
Démonstration en Temps Réel Participative	DTRP		X	
Démonstration Commentée Justifiée Interactive	DCJI		X	
Démonstration Commentée Justifiée Interactive en Miroir	DCJIM		X	
Atelier Pratique du Geste	APG		X	
Atelier Pratique du Geste en Miroir	APGM		X	
Cas Concrets	CC			X

Outil pédagogique : mise en situation d'accident simulé (MSAS)

La mise en situation est un outil pédagogique utilisé en pédagogie active qui peut être située en début de séquence et ainsi servir de support à une activité de découverte et/ou d'apprentissage (évaluation diagnostique et formative) mais également être utilisée en fin de séquence lors d'une activité d'application de type cas concret (évaluation formative).

Une mise en situation d'accident simulé peut être définie comme une reconstitution factice d'une situation d'accident (simple, précise, crédible, sans danger réel, adaptée au public, rapidement mise en place et mise en œuvre) où un apprenant avec parfois une ou plusieurs personnes doit parvenir à réaliser une conduite à tenir adaptée.

Pour construire une mise en situation d'accident simulé, le formateur doit veiller à ce que :

- l'objectif spécifique de la mise en situation soit adapté à la séquence étudiée ;
- le scénario soit crédible, précis, sans équivoque et adapté au public (description de la situation, lieu de l'évènement) ;
- organisation de la MSAS ; rôle social de chacun des acteurs (élève, enseignant, parent, ami, collègue, voisin, colocataire...), rôle dans l'action de secours (victime, témoin, sauveteur), consignes aux acteurs de la scène applicables au début et au cours de la scène (ex : plaintes, position d'attente, etc.) ; matériel disponible et limite de l'espace de la MSAS ;
- consignes possibles du SAMU en lien avec le cas proposé ;
- service(s) de secours éventuellement déclenché(s) selon l'état de la victime.

Le formateur veille à préparer des MSAS adaptées à son public « pour faire sens ».

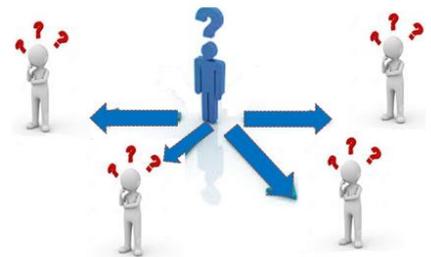
De nombreux travaux ont montré l'influence des connaissances dites antérieures d'un apprenant sur son apprentissage. Lorsqu'une personne est confrontée à un nouvel objet de connaissance, elle utilise celles qu'elle possède déjà pour s'approprier le nouveau contenu. C'est à partir de ses propres connaissances que l'apprenant sélectionne les informations qui ont du sens pour lui, c'est-à-dire qui ne lui semblent pas contredire ce qu'il sait déjà ou qui sont en concordance avec ses objectifs d'apprentissage. Si les connaissances nouvelles lui apparaissent trop éloignées de celles qu'il possède, si elles ne représentent rien pour lui ou ne correspondent pas à ses objectifs, elles ne seront pas retenues, elles ne seront pas ou peu utilisées d'où l'intérêt du choix des techniques pédagogiques proposées par l'équipe pédagogique nationale. Celles-ci favorisent l'implication et la participation active de l'individu au sein d'un groupe d'apprenant. Elles favorisent la remise en question et la prise de conscience par l'apprenant de ses erreurs et facilite la compréhension et l'organisation des nouvelles connaissances. L'apprentissage est à la fois coopératif et collaboratif. Le formateur en prévention et secours civiques doit préparer tout un ensemble de mises en situation d'accident simulé qui doivent être simples, sans danger réel, adaptées au public et rapidement mises en œuvre.

Le formateur peut s'appuyer sur la MSAS tout au long de la formation :

- en début de séquence, dans le cadre d'une activité de découverte et/ou d'apprentissage de type démonstration commentée justifiée interactive participative (DCJIP) ;
- en cours de séquence, dans le cadre d'une activité d'apprentissage de type démonstration en temps réel (DTR), démonstration commentée justifiée interactive en miroir (DCJIM) ou non (DCJI) ;
- en fin de séquence, dans le cadre d'une activité d'application de type cas concret.

Méthode pédagogique : la méthode interrogative

La méthode interrogative correspond à toute séquence pédagogique au cours de laquelle le formateur s'appuie sur un questionnement par étapes pour faire émerger le savoir du groupe. Grâce à ce questionnement en entonnoir, l'apprenant découvre peu à peu des savoirs et fait ressortir ses idées. Le schéma proposé représente une façon parmi d'autres d'animer cette méthode, en partant d'un support commun : projection d'une image ou d'un film ; présentation d'une situation « jouée ». A partir de ce support, le formateur questionne les participants en grand groupe, à l'aide de questions ouvertes, en faisant plus appel à l'expérience ou l'opinion des participants qu'à leurs connaissances « pures ». Petit à petit, le savoir émerge ainsi du groupe ; le formateur récapitule la production de ces savoirs, et fait, si besoin, des apports complémentaires.



Objectif : faire émerger des savoirs progressivement, par les participants.

Contexte : la méthode interrogative s'appuie sur le principe de faire participer les apprenants à l'élaboration du savoir. Le formateur peut utiliser la méthode interrogative en « amorce » pour démarrer un sujet de façon limitée dans le temps. Il peut également utiliser cette méthode pour faire un point sur les acquis tout au long et en fin de séquence.

Étapes

☞ **Pour préparer la séquence à l'aide de la méthode interrogative.**

- Formuler l'objectif (*niveau général – intermédiaire ou spécifique*).
- Choisir les techniques pédagogiques (*ex : questionnement mixé à la démonstration CJI/CJIP/CJIM*).
- Sélectionner, préparer ou créer le(s) support(s) (*ex : mise en situation d'accident simulé – MSAS*).
- Préparer les questions (*et les adapter en lien avec les réponses reçues*).

☞ **Pour animer la séquence.**

- Annoncer le thème, présenter l'objectif et l'organisation de la séquence.
- Montrer le support ; laisser un temps d'observation/réflexion (*avec l'analyse d'une situation d'accident. Observer et écouter*).
- Poser les questions prévues (*de l'observation jusqu'à la réalisation de la procédure attendue et adaptée*).
- Écouter les réponses, les reformuler, les structurer et les utiliser pour en poser d'autres. Faire ainsi le lien entre ce que les apprenants disent et la progression prévue.
- Noter, sans censure, les points clés des réponses des apprenants pour compléter la mémorisation auditive.
- Réaliser des synthèses intermédiaires.

- À la fin de la séquence, s'assurer que tous les points clés sont bien mentionnés. Faire une synthèse finale.

Avantage

- ☞ La méthode interrogative permet la participation de tout le groupe
- ☞ Les questions et réponses des apprenants facilitent l'évaluation de la progression de façon permanente

Précautions à prendre

- ☞ Le formateur doit veiller à bien choisir le support de départ (ex : mise en situation simple, crédible, sans danger « réel », adaptée au public, sans ambiguïté, rapide).
- ☞ Il prépare les questions selon le principe de progressivité et en fonction de l'objectif à atteindre
- ☞ Lors de l'animation, il prend en compte toutes les réponses.

MISE EN ŒUVRE

Le tour de table

Le tour de table est une technique pédagogique qui peut s'utiliser au cours de plusieurs activités en fonction de l'objectif visé par le formateur. Celui-ci questionne le groupe sur ses connaissances sur le sujet. Ceci permet au groupe, dans un premier temps, de réfléchir individuellement puis dans un deuxième temps de s'exprimer en collectif. Le formateur recueille les réponses des apprenants en veillant à ce qu'aucune critique ne soit faite.

- **En activité de découverte** : elle permet de réaliser une évaluation diagnostique des connaissances des apprenants. Le tour de table est mis en œuvre après avoir annoncé le thème de la partie ou de la séquence. A la fin de la production des idées des apprenants, le formateur exploite de façon structurée et constructive leurs réponses et en fait une synthèse, terminant par l'énoncé de l'objectif de l'action de secours.

Intérêt

- permettre un lancement rapide de l'activité ;
- faire réfléchir les apprenants sur un thème donné ;
- mesurer les connaissances des apprenants face à un thème donné afin de procurer au formateur une base de travail pour l'activité d'apprentissage ;
- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances acquises et celles qui restent à acquérir ;
- mettre en œuvre une dynamique de groupe en faisant s'additionner les interventions de chacun.

Déroulement

Formateur	Apprenant
- pose la (ou les) question (s).	- écoute.
- recueille toutes les réponses - si nécessaire, repose ou reformule la (ou les) question(s) - exploite les réponses.	- écoute, répond et énonce des idées.
- synthétise les idées exprimées et précise le résultat attendu de l'action de secours.	- écoute.
<u>Objectif de l'action de secours</u> - fait l'enchaînement avec l'activité qui suit.	

- **En activité d'apprentissage** : elle permet de réaliser une évaluation formative des connaissances acquises au cours de la séquence par les apprenants. Le tour de table est mis œuvre en fin d'activité d'apprentissage. Le formateur questionne le groupe sur les connaissances apprises sur le sujet.

Intérêt

- mesurer les connaissances des apprenants face à un thème donné afin de permettre au formateur de passer à l'objectif suivant ;

- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances apprises ;
- mettre en œuvre une dynamique de groupe en faisant s'additionner les interventions de chacun.

Déroulement

Formateur	Apprenant
<ul style="list-style-type: none"> - pose des questions - fait exprimer la ou les conduite(s) à tenir - valide les connaissances conformes et rectifie les connaissances erronées. - complète et synthétise les connaissances à l'aide d'outils pédagogiques si nécessaire. - fait l'enchaînement avec l'activité qui suit. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute et répond - restitue oralement la ou les conduite(s) à tenir - écoute.

- **En activité d'application** : elle permet de réaliser une évaluation formative des connaissances acquises à la fin de la séquence par les apprenants.

Le tour de table est mis œuvre après une activité d'apprentissage. Le formateur présente une situation nouvelle et questionne le groupe afin que les apprenants appliquent ce qu'ils ont appris lors de l'activité précédente.

Intérêt

- mesurer l'intégration des connaissances acquises par les apprenants face à un thème donné afin de permettre au formateur de passer à l'objectif suivant ;
- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances apprises ;
- mettre en œuvre une dynamique de groupe en faisant s'additionner les interventions de chacun.

Déroulement

Formateur	Apprenant
<ul style="list-style-type: none"> - présente une situation nouvelle - pose des questions - fait exprimer la ou les conduite(s) à tenir - valide les connaissances conformes et rectifie les connaissances erronées. - synthétise les observations et répond aux questions des apprenants - fait l'enchaînement avec l'activité qui suit. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute et répond - restitue oralement la ou les conduite(s) à tenir - écoute, questionne et répond

La démonstration commentée justifiée interactive participative (DCJIP)

Le formateur veille lors de la MSAS placée en début de séquence, dans le cadre de l'imbrication des activités de découverte et d'apprentissage, à préparer un questionnement simple, adapté au public et à la conduite à tenir attendue tout en s'appuyant sur les réponses du groupe. La mise en situation d'accident simulé associée à la méthode interrogative permet à un ou plusieurs apprenants d'être confronté(s) à une situation problème pour laquelle ils sont amenés à découvrir comment la résoudre en puisant dans leurs connaissances ou en tentant différentes approches. Grâce au questionnement, le formateur est en mesure de mobiliser les connaissances de l'apprenant, des apprenants. Ce questionnement va s'appuyer sur la mise en situation d'accident simulé (MSAS) découverte en même temps par l'ensemble des apprenants. Puis, après un temps d'observation (visuelle et auditive), ils seront invités à décrire la situation et à agir conformément à l'action de secours attendue. La chronologie des questions suit celle de la conduite à tenir attendue. Le formateur s'assure du respect des savoirs conformément aux recommandations PSC1.

Intérêt

- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances acquises et celles qui restent à acquérir ;

- permettre un lancement rapide de l'activité ;
- faire découvrir et réfléchir les apprenants face à une nouvelle situation ;
- favoriser la confrontation des idées ;
- mesurer les savoirs, (savoirs théoriques, savoirs procéduraux, savoirs faire procéduraux, savoirs faire expérimentaux, savoirs faire sociaux, savoirs cognitifs) des apprenants face à une situation donnée afin de procurer au formateur une base de travail pour adapter son questionnement ;
- mettre en œuvre une dynamique de groupe en faisant s'additionner les interventions de chacun ;
- favoriser la dynamique de l'apport de connaissances participatif et collaboratif.

Déroulement

Formateur	Apprenant
<ul style="list-style-type: none"> - Le formateur prépare la mise en situation d'accident simulé, il peut demander aux apprenants de se retourner - Prépare rapidement une mise en scène, simple, précise, adaptée au public, sans danger réel pour l'apprenant - Précise aux apprenants qu'une fois face à la situation ils devront observer la scène quelques secondes en silence. 	<ul style="list-style-type: none"> - se retourne (ou pas) - écoute en silence
<ul style="list-style-type: none"> - Demande aux apprenants d'observer la mise en scène préparée - Cherche à mobiliser les différents niveaux de savoirs des apprenants en les questionnant et en exploitant leurs réponses. - Questionne le groupe conformément à la conduite à tenir attendue. <p>Exemple de questions: Décrivez-moi la situation ? Y a-t-il un ou des danger(s) ? Qui est exposé ? Quel(s) est, sont le(s) risque(s) associé(s) ? Pouvez-vous agir sur le danger ? Que proposez-vous ? ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Invite l'apprenant qui a fait une proposition validée par le groupe et vous-même à agir (exemple débrancher un câble électrique en bon état afin de supprimer le risque de chute) - Poursuit le questionnement au fur et à mesure de l'avancée de la conduite à tenir (ex : danger supprimé). L'état apparent de la victime ? etc. apporte les justifications attendues, fait émerger les points clés. 	<ul style="list-style-type: none"> - se retourne (ou pas) et observe en silence - participe en donnant des réponses, en questionnant, en faisant des propositions, en agissant un à un avec l'accord du formateur - une fois une action effectuée, réintègre le groupe (si possible) et participe de nouveau à la réflexion et à la construction des savoirs.
<ul style="list-style-type: none"> - Si besoin, le formateur peut montrer l'action de secours à vitesse réelle de façon à recontextualiser la conduite à tenir 	<ul style="list-style-type: none"> - regarde et écoute
<ul style="list-style-type: none"> - Synthétise en faisant rappeler l'objectif de l'action de secours ainsi que les points clés. - Fait l'enchaînement avec l'activité qui suit. 	<ul style="list-style-type: none"> - répond - écoute

L'exposé interactif

L'exposé interactif est une technique pédagogique d'activité de découverte et d'apprentissage qui permet aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s). Il est utilisé lorsqu'il porte sur un contenu à dominante de savoir théorique. Vue la part prédominante de « savoir- pratique » dans la formation PSC1, cette technique est donc à utiliser avec parcimonie et n'est donc pas à privilégier.

Il est construit à partir du référentiel national de compétences de sécurité civile relatif au PSC1 et de ce présent référentiel. Il doit être adapté aux apprenants de la formation (ex : vocabulaire...).

Intérêt

- explorer les connaissances des apprenants sur un thème donné ;
- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances acquises et celles qui lui restent à acquérir en lui permettant de s'exprimer ;
- réaliser un apport de connaissances participatif et collaboratif sur un thème donné en utilisant l'interactivité ;
- dynamiser l'apport de connaissances par la pratique de l'interactivité.

Déroulement

Formateur	Apprenant
<ul style="list-style-type: none"> - présente le plan de l'exposé qui se déroule en plusieurs parties. Chaque partie de l'exposé est centrée sur une question « clé ». Les questions « clés » sont préalablement préparées. Elles sont ciblées et centrées sur le résultat attendu. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute.
<ul style="list-style-type: none"> - lance la discussion à partir de la première question « clé » 	

Formateur	Apprenant
<p>permettant aux apprenants d'exprimer les connaissances qu'ils ont sur le sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuit le questionnement pour faire développer les idées émises ; - valide les connaissances conformes et rectifie les connaissances erronées. - complète et synthétise les connaissances à l'aide d'outils pédagogiques si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute, énonce des idées et les développe - écoute.
<ul style="list-style-type: none"> - effectue le même déroulement pour les autres questions « clé » en revenant vers le plan à chaque changement de partie 	
<ul style="list-style-type: none"> - effectue une synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute.

La démonstration pratique

La démonstration pratique est une technique d'activité d'apprentissage destinée à montrer une conduite à tenir avec un ou des geste(s) à réaliser. Elle est construite à partir du référentiel national de compétences de sécurité civile relatif au PSC1 et de ce présent référentiel.

Intérêt

- permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) ;
- identifier les étapes de la conduite à tenir, identifier le(s) nouveau(s) geste(s) – (savoir) ;
- compléter des connaissances des apprenants sur un sujet donné ;
- favoriser la participation du groupe.

Déroulement

Formateur	Apprenant
<p>Démonstration en Temps Réel (DTR)</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalise sans commentaire, toute la conduite à tenir face à une détresse abordée. <p>ou</p> <p>Démonstration en Temps Réel Participative (DTRP)</p> <ul style="list-style-type: none"> - présente toute la conduite à tenir en faisant participer un ou les apprenant(s) volontaire(s) comme témoin(s) ou sauveteur(s) intervenant(s) avec le formateur qui dirige toute la conduite à tenir. 	<ul style="list-style-type: none"> - observe et écoute en silence ; - observe, écoute et participe (volontaire) à l'action de secours dirigée par le formateur « comme si c'était dans la vraie vie ».
<p>Démonstration Commentée Justifiée Interactive (DCJI)</p> <ul style="list-style-type: none"> - demande aux apprenants d'identifier les principales étapes de la conduite à tenir si précédée d'une DTR/DTRP. - montre lentement le ou les geste(s) de secours nouveau(x) en indiquant le quand, le comment et le pourquoi en centrant les justifications sur les points clefs de ces gestes. <p>ou</p> <p>Démonstration Commentée Justifiée Interactive en Miroir (DCJIM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - demande aux apprenants d'identifier les principales étapes de la conduite à tenir si précédée d'une DTR/DTRP. - montre lentement le ou les geste(s) de secours nouveau(x) tout en demandant aux apprenants de les effectuer en même temps que lui. Indique le quand, le comment et le pourquoi en centrant les justifications sur les points clefs de ces gestes. - évalue l'apprenant dans la réalisation du ou des geste(s) attendu(s). 	<ul style="list-style-type: none"> - indique la conduite à tenir réalisée ; - peut interroger le formateur. - indique la conduite à tenir réalisée ; - écoute, peut interroger le formateur ; - en binôme ou trinôme, réalise les gestes en même temps Que le formateur (technique en miroir) ; - passe successivement comme sauveteur, victime, observateur.
<p>Reformulation (si besoin en fonction du public)</p> <ul style="list-style-type: none"> - refait le ou les geste(s) guidé par un ou des participant(s) et répond aux questions. 	<ul style="list-style-type: none"> - guide le formateur et peut l'interroger.

L'atelier pratique du geste

L'atelier pratique du geste est une technique d'activité d'apprentissage qui permet aux apprenants de mettre en œuvre ce qui vient de leur être expliqué. Le formateur organise l'espace de travail, constitue les binômes ou trinômes en tenant compte du ou des gestes à réaliser, du matériel disponible, de son aisance, du temps alloué, de l'autonomie des apprenants. Chaque apprenant doit faire et refaire le(s) geste(s) et la conduite à tenir. L'apprenant s'entraîne en tant que sauveteur, participe en tant que victime ou observateur à l'apprentissage des autres apprenants.

Intérêt

- permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs savoirs faire ;
- montrer que l'apprenant est capable de réaliser les gestes de secours et l'ensemble de la conduite à tenir ;
- favoriser la participation du groupe.

Déroulement

Formateur	Apprenant
<p>Atelier pratique du geste (APG)</p> <ul style="list-style-type: none"> - constitue des binômes (sauveteur/victime) ou des trinômes (sauveteur/victime/observateur ou témoin ; - demande aux apprenants de faire le ou les nouveaux (x) geste (s), puis l'ensemble de la conduite à tenir : évalue l'apprenant dans sa maîtrise du ou des geste(s) attendu(s) et de la conduite à tenir. <p>ou</p> <p>Atelier pratique du geste en miroir (APGM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - constitue des binômes (sauveteur/victime) ; - réalise 2 ou 3 fois (selon le nombre d'apprenants et la présence d'un assistant de formation) le ou les nouveaux gestes tout en demandant aux apprenants de l'effectuer en même temps que lui ; - demande aux apprenants de faire l'ensemble de la conduite à tenir : évalue l'apprenant dans sa maîtrise du ou des geste(s) attendu(s) et de la conduite à tenir. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute ; - joue successivement les différents rôles. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - en binôme ou en trinôme, réalise les gestes en même temps que le formateur. Passe successivement comme sauveteur/victime/témoin ; - refait ensuite l'ensemble de la conduite à tenir.

Le cas concret

Le cas concret est une technique pédagogique d'activité d'application qui permet aux apprenants d'agir en tant que sauveteur de façon adaptée, lors d'une mise en situation d'accident simulé avec un effet de surprise, en mobilisant les savoirs acquis. La situation doit être simple, crédible, rapide à mettre en œuvre et adaptée à l'objectif et au public. Elle ne doit comporter qu'une seule victime présentant une seule détresse non évolutive durant le cas concret.

Intérêt

- permettre aux apprenants d'acquérir le « savoir-être » lors de mises en situation d'accident simulé ;
- évaluer l'attitude de l'apprenant en tant que sauveteur : reconnaissance de la détresse, réalisation de la conduite à tenir incluant les gestes de secours ;
- permettre à l'apprenant de savoir s'il est en capacité de mener une action de secours adaptée ; qu'il l'a comprise et acceptée ;
- évaluer le niveau d'acquisition des autres apprenants au travers de leurs réponses.

Déroulement

Formateur	Apprenant
<p>Lancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présente à l'ensemble du groupe l'environnement (lieu) dans lequel le sauveteur va évoluer ainsi que le statut des personnages (élève, parents, voisins, amis...) - désigne un sauveteur - désigne la victime et le témoin éventuel avant ou non d'isoler le sauveteur du groupe - recrée la situation d'accident simulé - donne les consignes à la victime, au témoin éventuel et au 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute les consignes s'il est sauveteur, victime ou témoin - les autres apprenants écoutent et observent.

<p>public, maquille si nécessaire.</p> <p>Gestion de l'action de secours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signale au sauveteur son entrée en jeu dans la situation - reste observateur et n'intervient qu'en cas de nécessité (danger réel des apprenants, blocage du sauveteur...) tout en évaluant l'action de l'apprenant « sauveteur » - répond à l'alerte - interrompt le cas concret à la fin de l'action attendue du sauveteur : matérialise l'arrivée des secours 	<ul style="list-style-type: none"> - respecte les consignes s'il est victime ou témoin - réalise toute la conduite à tenir s'il est sauveteur en tenant compte de l'environnement dans lequel il évolue et de la détresse à laquelle il est confronté - les autres apprenants écoutent et observent.
<p>Analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> - donne la parole au sauveteur : fait retrouver l'objectif, demande son impression générale - questionne la victime, le témoin éventuel et l'ensemble du groupe (impression générale) - fait relever et valorise les points réussis - fait repérer les erreurs et en recherche les causes - fait apporter ou apporte des solutions conformes et concrètes - fait refaire le geste et la conduite à tenir si nécessaire - fait ressortir les points clés si nécessaire - informe l'apprenant « sauveteur » de sa capacité à mener une action de secours adaptée. 	<ul style="list-style-type: none"> - analyse sa prestation avec le formateur et les autres apprenants.
<p>Synthèse et conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> - synthétise les observations, répond aux différentes questions. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute, questionne et répond.

PROGRESSIONS PÉDAGOGIQUES

Objectif général

PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> - Élèves à partir de 10 ans et personnels de l'EN - 1 formateur pour 10 apprenants maximum en présentiel 	MODALITÉS ET DURÉE TOTALE	<ul style="list-style-type: none"> * 7h minimum en tout présentiel ou * 2h e-learning + 6h en présentiel
<p><u>Objectif général :</u> A la fin de la formation, l'apprenant doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Il doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes en présence des dangers environnants ; - d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté ; - de réaliser immédiatement les premiers gestes des secours face à une personne : <ul style="list-style-type: none"> ✓ victime d'une obstruction des voies aériennes ; ✓ victime d'un saignement abondant ; ✓ victime inconsciente qui respire ; ✓ victime en arrêt cardiaque ; ✓ victime d'un malaise ; ✓ victime d'un traumatisme. 		<p><u>RAPPEL</u> Trois progressions pédagogiques sont proposées au formateur. Les volumes horaires de chaque partie de la formation sont mentionnés à titre indicatif. Le formateur passe à la séquence suivante lorsque l'objectif de formation est atteint. De ce fait, en fonction du niveau des apprenants, la durée de chaque partie peut être soit augmentée, soit diminuée. Le formateur doit tout mettre en œuvre afin de permettre au groupe d'apprenants d'être en mesure d'analyser une situation d'accident et d'agir en conséquence. Le formateur adapte les techniques pédagogiques proposées en fonction de son aisance, du groupe d'apprenants et du matériel à disposition. Toutes les parties et sous-parties doivent être traitées puisqu'elles constituent des objectifs intermédiaires à atteindre par les apprenants.</p>	
ÉVALUATION	FORMATIVE, SOMMATIVE à visée CERTIFICATIVE		

Les objectifs spécifiques		Progression			
		n°1	n°2	n°3	
				Présentiel	FOAD
A1	Le sauveteur devra être capable, après avoir identifié le signal d'alerte, d'indiquer les principales mesures de protection à prendre.	1.1	1.1	-	1.1
B1	Face à un danger contrôlable, le sauveteur devra être capable de supprimer ou d'écartier le danger de façon permanente pour assurer sa protection, celle de la victime et celle des autres personnes.	2.1	2.1	2.1	2.1
B2	Face à un danger non contrôlable ou persistant, le sauveteur devra être capable d'indiquer pourquoi et de réaliser un dégagement d'urgence d'une victime de la zone dangereuse.	3.1	2.2	-	3.1
C1	Le sauveteur devra être capable d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté.	2.2	3.1	2.2	2.2
D1	Le sauveteur devra être capable de reconnaître les signes d'une obstruction partielle des voies aériennes et d'adopter la bonne conduite à tenir devant une victime qui présente cette détresse.	4.1	4.1	-	4.1
D2	Le sauveteur devra être capable de réaliser l'enchaînement des techniques de désobstruction des voies aériennes devant une victime adulte présentant une obstruction totale.	4.2	4.2	4.2	4.2
D3	Le sauveteur devra être capable de réaliser l'enchaînement des techniques de désobstruction des voies aériennes chez l'enfant (1 à 8 ans) ou le nourrisson (0 à 1 an) qui présente une obstruction totale.	4.3	4.3	4.3	4.3
E1	Le sauveteur devra être capable de réaliser une compression locale de l'endroit qui saigne abondamment afin d'arrêter le saignement.	5.1	5.1	5.1	5.1
E2	Le sauveteur devra être capable de réaliser une compression à distance de l'endroit qui saigne abondamment afin d'arrêter le saignement.	5.1	5.1	5.1	5.1
E3	Le sauveteur devra être capable devant un saignement du nez ou une victime qui vomit ou crache du sang, d'effectuer le choix de la conduite à tenir attendue afin d'éviter une aggravation.	5.2	5.2	-	5.2
F1	Le sauveteur face à une victime qui présente une plaie devra reconnaître la gravité de celle-ci et agir en connaissance.	6.1	6.1	-	6.1
G1	Le sauveteur devra être capable d'arroser à l'eau une brûlure venant de se produire, d'identifier sa gravité et de recourir à un avis médical si nécessaire.	7.1	7.1	-	7.1
G2	Le sauveteur devra être capable d'agir face à une personne, victime d'une brûlure : par projection de produits chimiques sur les vêtements, la peau ou l'œil ; par ingestion d'un produit chimique ; par électrisation ; par inhalation.	7.2	7.2	-	7.2
H1	Le sauveteur devra être capable d'éviter toute mobilisation d'une personne victime d'un traumatisme au niveau de la tête du thorax, de l'abdomen, de la colonne vertébrale ou des membres, jusqu'à l'arrivée des secours.	2.3	8.1	2.3	2.3
I1	Le sauveteur devra être capable de reconnaître les différents signes d'un malaise, d'identifier ce malaise et d'agir en conséquence.	8.1	9.1	8.1	8.1
J1	Le sauveteur, face à une victime inconsciente qui respire, devra être capable de maintenir les voies aériennes de la victime libres, en attendant les secours.	9.1	10.1	9.1	9.1

K1	Le sauveteur devra être capable de mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire, avec ou sans un défibrillateur automatisé externe, chez un adulte qui a perdu connaissance et qui ne respire plus.	10.1.1 ou 10.2.1	11.1.1 ou 11.2.1	10.1.1 ou 10.2.1	10.1.1 ou 10.2.1
K2	Le sauveteur devra être capable de mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire (RCP), avec ou sans un défibrillateur automatisé externe (DAE), chez un enfant ou un nourrisson qui a perdu connaissance et qui ne respire plus.	10.1.1 ou 10.2.2	11.1.1 ou 11.2.2	10.1.1 ou 10.2.2	10.1.1 ou 10.2.2

Les objectifs spécifiques, savoirs faire et savoirs être à acquérir par l'apprenant lors de la formation PSC1, sont référencés par la nomenclature A1, B1...K2. Ils ont une numérotation spécifique aux scénarios pédagogiques des trois progressions possibles.

Progression pédagogique 1 : « tout présentiel » - 7 heures

Intitulé de la séquence	Activité de découverte	Activité d'apprentissage	Activité d'application	Durée (O.S.)
PRÉSENTATION DE LA FORMATION DES PARTICIPANTS ET DES CONDITIONS D'ÉVALUATION				10'
1.- ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS				10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, après avoir identifié le signal national d'alerte, d'indiquer les principales mesures de protection à prendre.				
1.1.- Signal d'alerte aux populations	DCJIP ou Exposé Interactif (EI)		Tour de table	(A1)
2.- PROTECTION/ALERTE/TRAUMATISME				25'
À la fin de cette partie, vous serez capable, après avoir assuré la protection de vous-même, de la victime et des autres, d'agir face à une victime présentant un traumatisme, en reconnaissant les signes et en réalisant les gestes de secours adaptés et nécessaires dont la transmission de l'alerte au service d'urgence le plus adapté.				
2.1.- Protection en cas de danger contrôlable	DCJIP portant sur la prise en charge d'une victime d'un traumatisme d'un membre A l'issue de la MSAS, le formateur poursuit les échanges afin de compléter si nécessaire les connaissances relatives à l'ALERTE et aux TRAUMATISMES		CAS CONCRET au moins 1 (traumatisme du dos)	(B1)
2.2.- Alerte des secours				(C1)
2.3.- Traumatismes des os, des articulations et des organes				(H1)
3.- PROTECTION				10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, après avoir analysé la situation, d'agir face à une victime exposée à un danger non contrôlable.				
3.1.- Protection en cas de danger non contrôlable ou persistant	DCJIP		Tour de table	(B2)
4.- OBSTRUCTION DES VOIES AÉRIENNES PAR UN CORPS ÉTRANGER				45'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente un étouffement, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours d'urgence adaptés et nécessaires.				
4.1.- Obstruction partielle des voies aériennes	DCJIP suivie d'un tour de table			(D1)
4.2.- Obstruction totale des voies aériennes chez l'adulte : a. claques efficaces b. compressions abdominales c. compressions thoraciques	DCJIM a, b, c		CAS CONCRET au moins 1	(D2)
4.3.- Obstruction totale des voies aériennes chez l'enfant et le nourrisson a. claques efficaces b. compressions abdominales c. compressions thoraciques	DCJI puis APG ou DCJIM enfant DCJI puis APG ou DCJIM nourrisson suivies éventuellement d'un tour de table			(D3)

5.- HÉMORRAGIES EXTERNES			50'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une hémorragie, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes adaptés et nécessaires.			
5.1.- Hémorragies externes	A partir d'un maquillage, DCJIP (compression directe) suivie d'un APG ou APGM	CAS CONCRET au moins 1	(E1)
a. compression directe			
b. pansement compressif	A partir d'un maquillage, DCJI puis APG ou APGM		
c. garrot	ou DCIJM (Pansement compressif et garrot)	CAS CONCRET au moins 1	(E2)
5.2.- Saignement par le nez, la bouche ou autre	DCJIM pour le saignement de nez DCJI ou EI pour les autres saignements		(E3)
6.- PLAIES			25'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une plaie, d'apprécier sa gravité et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.			
6.1.- Plaies	A partir d'un maquillage ou de la matérialisation d'une plaie grave à la jambe ou au bras, DCJIP portant sur la prise en charge de la victime. A l'issue de la MSAS, le formateur poursuit par une DCJIM pour une plaie au thorax, à l'œil et à l'abdomen. Puis le formateur termine par une DCJIP ou une DCJI sur la plaie simple.	CAS CONCRET au moins 1	(F1)
7.- BRÛLURES			25'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une brûlure d'apprécier sa gravité et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.			
7.1.- Brûlures thermiques	A partir d'un maquillage ou de la matérialisation d'une brûlure simple, DCJIP portant sur la prise en charge de la victime. Puis le formateur termine par une DCJIP ou une DCJI sur la brûlure grave.	CAS CONCRET au moins 1	(G1)
7.2.- Brûlures particulières	A partir de maquillage(s) ou de photo(s), Exposé interactif.		(G2)
8- MALAISE			30'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente un malaise, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.			
8.1.- Malaise	DCJIP portant sur la prise en charge d'une victime présentant une douleur thoracique suivie d'un exposé interactif sur les autres signes de malaise	CAS CONCRET au moins 1	(I1)
9.- PERTE DE CONNAISSANCE			45'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une perte de connaissance, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.			
9.1.- Perte de connaissance	DCJIP ou DCJI suivie éventuellement d'une DTR. APGM ou APG	CAS CONCRET au moins 1	(J1)

10- ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE			2h20'
À la fin de cette partie, vous serez capable face à une victime qui présente un arrêt cardiaque, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.			
	Exposé interactif		
<i>PROPOSITION 1</i>			
10.1.1.- Arrêt cardiaque (adulte – enfant et nourrisson)	DTRP ou DTR chez l'adulte	CAS CONCRET au moins 1 (adulte)	<i>(K1 et K2)</i>
	DCJI en 2 temps. Le 1 ^{er} temps porte sur les compressions thoraciques et la ventilation artificielle chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson et le 2 ^{ème} temps sur la pose du DAE au cours de la RCP		
	APG ou APM en 2 temps		
<i>PROPOSITION 2</i>			
10.2.1.- Arrêt cardiaque (adulte)	DTRP ou DTR chez l'adulte	CAS CONCRET au moins 1 (adulte)	<i>(K1)</i>
	DCJI en 1 ou 2 temps. Le 1 ^{er} temps porte sur les compressions thoraciques et la ventilation artificielle chez l'adulte, et le 2 ^{ème} temps sur la pose du DAE au cours de la RCP		
	APG ou APM en 1 ou 2 temps		<i>(K2)</i>
10.2.2.- Arrêt cardiaque (enfant et nourrisson)	DCJI sur les compressions thoraciques et la ventilation artificielle chez l'enfant et le nourrisson avec la pose du DAE au cours de la RCP		
	APG ou APM		
ÉVALUATION DE LA FORMATION			5'
À l'issue de la formation tous les apprenants doivent avoir été au moins une fois sauveteur au cours d'un cas concret. Pour un groupe de 9 à 10 apprenants, le formateur peut préparer deux cas concrets de synthèse			

Progression pédagogique 2 : « tout présentiel » - 7 heures

Intitulé de la séquence	Activité de découverte	Activité d'apprentissage	Activité d'application	Durée (O.S.)
PRÉSENTATION DE LA FORMATION DES PARTICIPANTS ET DES CONDITIONS D'ÉVALUATION				10'
1.- ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS				10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, après avoir identifié le signal national d'alerte, d'indiquer les principales mesures de protection à prendre.				
1.1.- Signal d'alerte aux populations	DCJIP ou Exposé Interactif (EI)		Tour de table	<i>(A1)</i>
2.- PROTECTION				15'
À la fin de cette partie, vous serez capable d'assurer, après avoir analysé la situation, la protection immédiate, adaptée et permanente de vous-même, de la victime et des autres personnes des dangers environnants, notamment du sur-accident en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition.				
2.1.- Protection en cas de danger contrôlable	DCJIP ou Exposé Interactif (EI)		CAS CONCRET différé	<i>(B1)</i>
2.2.- Protection en cas de danger non contrôlable ou persistant	DCJIP ou Exposé Interactif (EI)		Tour de table	<i>(B2)</i>
3.- L'ALERTE				10'
À la fin de cette partie, vous serez capable d'assurer la transmission de l'alerte au service d'urgence le plus adapté.				
3.1.- Alerte des secours	DCJIP		CAS CONCRET différé	<i>(C1)</i>
4.- OBSTRUCTION DES VOIES AÉRIENNES PAR UN CORPS ÉTRANGER				45'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente un étouffement, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours d'urgence adaptés et nécessaires.				
4.1.- Obstruction partielle des voies aériennes	DCJIP suivie d'un tour de table			<i>(D1)</i>
4.2.- Obstruction totale des voies aériennes chez l'adulte : a. claques efficaces b. compressions abdominales c. compressions thoraciques	DCJIM a, b, c		CAS CONCRET au moins 1	<i>(D2)</i>
4.3.- Obstruction totale des voies aériennes chez l'enfant et le nourrisson a. claques efficaces b. compressions abdominales c. compressions thoraciques	DCJI puis APG ou DCJIM enfant DCJI puis APG ou DCJIM nourrisson suivies éventuellement d'un tour de table			<i>(D3)</i>
5.- HÉMORRAGIES EXTERNES				50'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une hémorragie, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes adaptés et nécessaires.				
5.1.- Hémorragies externes a. compression directe	A partir d'un maquillage, DCJIP (compression directe) suivie d'un APG ou APGM		CAS CONCRET au moins 1	<i>(E1)</i>
b. pansement compressif	A partir d'un maquillage, DCJI puis APG ou APGM ou DCIJM (Pansement compressif et garrot)			
c. garrot			CAS CONCRET au moins 1	
5.2.- Le saignement par le nez, la bouche ou autre	DCJIM pour le saignement de nez DCJI ou EI pour les autres saignements			<i>(E3)</i>

Intitulé de la séquence	Activité de découverte	Activité d'apprentissage	Activité d'application	Durée (O.S.)
6.- PLAIES				25'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une plaie, d'apprécier sa gravité et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.				
6.1.- Plaies	A partir d'un maquillage ou de la matérialisation d'une plaie grave à la jambe ou au bras, DCJIP portant sur la prise en charge de la victime. A l'issue de la MSAS, le formateur poursuit par une DCJIM pour une plaie au thorax, à l'œil et à l'abdomen. Puis le formateur termine par une DCJIP ou une DCJI sur la plaie simple.		CAS CONCRET au moins 1	(F1)
7.- BRÛLURES				25'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une brûlure d'apprécier sa gravité et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires				
7.1.- Brûlures thermiques	A partir d'un maquillage ou de la matérialisation d'une brûlure simple, DCJIP portant sur la prise en charge de la victime. Puis le formateur termine par une DCJIP ou une DCJI sur la brûlure grave.		CAS CONCRET au moins 1	(G1)
7.2.- Brûlures particulières	A partir de maquillage(s) ou de photo(s), Exposé interactif.			(G2)
8.- TRAUMATISMES				10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente un traumatisme (autre que celui de la peau), d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.				
8.1.- Traumatismes des os, des articulations et des organes	DCJIP ou EI		CAS CONCRET au moins 1	(H1)
9- MALAISE				30'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente un malaise, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.				
9.1.- Malaise	DCJIP portant sur la prise en charge d'une victime présentant une douleur thoracique suivie d'un exposé interactif sur les autres signes de malaise		CAS CONCRET au moins 1	(I1)
10.- PERTE DE CONNAISSANCE				45'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une perte de connaissance, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.				
10.1.- Perte de connaissance	Tour de table		CAS CONCRET au moins 1	(J1)
	DTRP (1 apprenant) suivie d'une DCJIP ou DTR suivie d'une DCJIM ou DCJI , en 1 temps (de la recherche de la conscience à la surveillance) ou en 2 temps (de la recherche de la conscience à la recherche de la respiration puis PLS à la surveillance).			
	APG ou APGM , en 1 ou 2 temps			

11- ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE			2h20
À la fin de cette partie, vous serez capable face à une victime qui présente un arrêt cardiaque, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.			
	Exposé interactif		
<i>PROPOSITION 1</i>			
11.1.1.- L'arrêt cardiaque (adulte – enfant et nourrisson)	DTRP ou DTR chez l'adulte	CAS CONCRET au moins 1 (adulte)	<i>(K1 et K2)</i>
	DCJI en 2 temps. Le 1 ^{er} temps porte sur les compressions thoraciques et la ventilation artificielle chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson et le 2 ^{ème} temps sur la pose du DAE au cours de la RCP		
	APG ou APGM en 2 temps		
<i>PROPOSITION 2</i>			
11.2.1.- L'arrêt cardiaque (adulte)	DTRP ou DTR chez l'adulte	CAS CONCRET au moins 1 (adulte)	<i>(K1)</i>
	DCJI en 1 ou 2 temps. Le 1 ^{er} temps porte sur les compressions thoraciques et la ventilation artificielle chez l'adulte, et le 2 ^{ème} temps sur la pose du DAE au cours de la RCP		
11.2.2.- L'arrêt cardiaque (enfant et nourrisson)	APG ou APGM en 1 ou 2 temps		<i>(K2)</i>
	DCJI sur les compressions thoraciques et la ventilation artificielle chez l'enfant et le nourrisson avec la pose du DAE au cours de la RCP		
	APG ou APGM		
ÉVALUATION DE LA FORMATION			5'
À l'issue de la formation tous les apprenants doivent avoir été au moins une fois sauveteur au cours d'un cas concret. Pour un groupe de 9 à 10 apprenants, le formateur peut préparer deux cas concrets de synthèse.			

Proposition de progression pédagogique 3 : « mixte » - 8 heures

Intitulé de la séquence	Activité de découverte	Activité d'apprentissage	Activité d'application	Durée (O.S.)	
				Présentiel 6h	FOAD 2h
PRÉSENTATION DE LA FORMATION DES PARTICIPANTS ET DES CONDITIONS D'ÉVALUATION				10'	5'
1.- ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS				-	10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, après avoir identifié le signal national d'alerte, d'indiquer les principales mesures de protection à prendre.					
1.1.- Signal d'alerte aux populations				-	(A1)
2.- PROTECTION/ALERTE/TRAUMATISME				25'	10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, après avoir assuré la protection de vous-même, de la victime et des autres, d'agir face à une victime présentant un traumatisme, en reconnaissant les signes et en réalisant les gestes de secours adaptés et nécessaires dont la transmission de l'alerte au service d'urgence le plus adapté.					
2.1.- Protection en cas de danger contrôlable	DCJIP portant sur la prise en charge d'une victime d'un traumatisme d'un membre		CAS CONCRET au moins 1 (traumatisme du dos)	(B1)	
2.2.- Alerte des secours				(C1)	
2.3.- Traumatismes des os, des articulations et des organes				(H1)	
3.- PROTECTION					10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, après avoir analysé la situation, d'agir face à une victime exposée à un danger non contrôlable.					
3.1.- Protection en cas de danger non contrôlable ou persistant				-	(B2)
4.- OBSTRUCTION DES VOIES AÉRIENNES PAR UN CORPS ÉTRANGER				40'	10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente un étouffement, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours d'urgence adaptés et nécessaires.					
4.1.- Obstruction partielle des voies aériennes	-			-	(D1)
4.2.- Obstruction totale des voies aériennes chez l'adulte : a. claques efficaces b. compressions abdominales c. compressions thoraciques	DCJIM a, b, c		CAS CONCRET au moins 1	(D2)	
4.3.- Obstruction totale des voies aériennes chez l'enfant et le nourrisson a. claques efficaces b. compressions abdominales c. compressions thoraciques	DCJI puis APG ou DCJIM enfant DCJI puis APG ou DCJIM nourrisson suivies éventuellement d'un tour de table			(D3)	
5.- HÉMORRAGIES EXTERNES				45'	10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une hémorragie, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes adaptés et nécessaires.					
5.1.- Hémorragies externes a. compression directe	A partir d'un maquillage, DCJIP (compression directe) suivie d'un APG ou APGM		CAS CONCRET au moins 1	(E1)	
b. pansement compressif	A partir d'un maquillage, DCJI puis APG ou APGM ou DCIJM (Pansement compressif et garrot)		CAS CONCRET au moins 1	(E2)	
c. garrot					
5.2.- Le saignement par le nez, la bouche ou autre	-			-	(E3)

Intitulé de la séquence	Activité de découverte	Activité d'apprentissage	Activité d'application	Durée (O.S.)	
6.- PLAIES				15'	10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une plaie d'apprécier sa gravité et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.					
6.1.- Plaies			CAS CONCRET au moins 1	-	(F1)
7.- BRÛLURES				15'	10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une brûlure d'apprécier sa gravité et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.					
7.1.- Brûlures thermiques	-		CAS CONCRET au moins 1	-	(G1)
7.2.- Brûlures particulières	-		-	-	(G2)
8- MALAISE				20'	10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente un malaise, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.					
8.1.- Malaise	DCJIP portant sur la prise en charge d'une victime présentant une douleur thoracique		CAS CONCRET au moins 1	(I1)	
9.- PERTE DE CONNAISSANCE				45'	10'
À la fin de cette partie, vous serez capable, face à une victime qui présente une perte de connaissance, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.					
9.1.- Perte de connaissance	DCJIP ou DCJI puis APGM ou APG		CAS CONCRET au moins 1	(J1)	
10- ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE				2h20	10'
À la fin de cette partie, vous serez capable face à une victime qui présente un arrêt cardiaque, d'en reconnaître les signes et de réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires.					
<i>PROPOSITION 1</i>					
10.1.1.- Arrêt cardiaque (adulte – enfant et nourrisson)	DTRP ou DTR chez l'adulte		CAS CONCRET au moins 1 (adulte)	(K1 et K2)	
	DCJI en 2 temps. Le 1 ^{er} temps porte sur les compressions thoraciques et la ventilation artificielle chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson et le 2 ^{ème} temps sur la pose du DAE au cours de la RCP				
	APG ou APM en 2 temps				
<i>PROPOSITION 2</i>					
10.2.1.- Arrêt cardiaque (adulte)	DTRP ou DTR chez l'adulte		CAS CONCRET au moins 1 (adulte)	(K1)	
	DCJI en 1 ou 2 temps. Le 1 ^{er} temps porte sur les compressions thoraciques et la ventilation artificielle chez l'adulte, et le 2 ^{ème} temps sur la pose du DAE au cours de la RCP				
	APG ou APM en 1 ou 2 temps				
10.2.2.- Arrêt cardiaque (enfant et nourrisson)	DCJI sur les compressions thoraciques et la ventilation artificielle chez l'enfant et le nourrisson avec la pose du DAE au cours de la RCP		CAS CONCRET au moins 1 (adulte)	(K2)	
	APG ou APM				
ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES en présentiel					
ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES en FOAD					12'
ÉVALUATION DE LA FORMATION				5'	3'
À l'issue de la formation tous les apprenants doivent avoir été au moins une fois sauveteur au cours d'un cas concret. Pour un groupe de 9 à 10 apprenants, le formateur peut préparer deux cas concrets de synthèse					

CAS CONCRET

La technique pédagogique du cas concret, décrite précédemment, permet aux apprenants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé. C'est l'occasion pour l'apprenant, seul ou avec un témoin, de mettre en œuvre les procédures et les gestes appris dans une situation la plus proche possible de la réalité. Elle permet de mesurer sa capacité de transfert de connaissances dans une situation complexe différente de celle de l'apprentissage. À ce titre, la mise en œuvre des cas concrets va non seulement permettre au formateur d'assurer une évaluation formative du participant/sauveteur mais aussi de tous les apprenants et vérifier ainsi si les objectifs de formation sont atteints.

Le cas concret peut être situé à l'issue d'une séquence, d'une partie, d'un ensemble de parties ou/et en fin de formation. Le formateur veille à présenter un maximum de situations d'accidents simulés adaptées aux environnements dans lesquels évolue son public d'apprenants : scolaire, domestique, urbain ou rural, activités de loisirs, fêtes...

La situation doit rester simple, crédible, rapide à mettre en œuvre et adaptée à l'objectif et au public. Elle ne doit comporter qu'une seule victime présentant une seule détresse non évolutive durant le cas concret. La durée totale estimée – lancement, gestion de l'action de secours, analyse et synthèse – ne doit au mieux pas excéder 10 minutes. L'analyse ne traite que de la mise en situation d'accident simulé jouée.

Le formateur doit veiller également à systématiser la mise en place de dangers simulés, de nature différente : électrique, mécanique, incendie, chimique, biologique... afin de permettre à l'apprenant d'analyser de nouvelles situations dangereuses et d'assurer une protection adaptée. Bien sûr, la variété des dangers proposés contribue à la richesse et à la qualité de la formation.

De même, les mises en situation tiendront compte de la grande diversité des lieux possibles rencontrés par le public d'apprenant : établissement scolaire, domicile, rue, magasin, salle des fêtes, camping, voyage scolaire en France ou à l'étranger... Autant de lieux, autant de possibilités d'appeler les secours adaptés : protocole d'urgence, service de sécurité interne, alerte directe...

Afin d'uniformiser les formations PSC 1 au sein de l'éducation nationale, une fiche type de cas concrets (FCC : Fiche cas concret) a été définie. Elle comporte les éléments suivant :

- date de participation au cas concret ;
- nom et prénom du participant évalué ;
- nom du formateur évaluateur ;
- l'intitulé de la séquence
- l'objectif spécifique du cas concret ;
- le scénario du cas concret : lieu de l'évènement, description de la MSAS ;
- l'organisation du cas : consignes aux acteurs de la scène (victime, témoin, sauveteur), matériel disponible ;
- consignes possibles du SAMU en lien avec le cas proposé ;
- service(s) de secours éventuellement déclenché(s) selon l'état de la victime ;
- tableau d'aide à l'évaluation formative : des critères, grille, remarques ;
- axe(s) d'amélioration proposé(s) ;
- rappel des points clés.

Une série de cas concrets est remis sous forme de livrable aux formateurs. Le formateur peut adapter les cas concrets en fonction du public et du matériel à disposition. Par contre, il est important de rappeler que les recommandations du SAMU sont celles adaptées au cas (lieu – signes – conduite à tenir attendue).

L'évaluation formative effectuée auprès du groupe d'apprenant lors du cas concret permet de suivre la progression pédagogique vis-à-vis du niveau d'atteinte de l'objectif concerné.

Fiche « cas concret »

Date :/...../..... Nom et Prénom de l'apprenant : Nom du formateur :

FCC n° INTITULE de la séquence

✚ Objectif spécifique

L'apprenant sera capable de réaliser...

✚ Scénario du cas

Lieu de l'événement : ...Description de la MSAS : ...

✚ Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

Victime : ...

Témoin (si nécessaire) : ...

Sauveteur : ...

Matériel disponible☞ Consignes possibles du SAMU☞ Service de secours éventuellement déclenché selon l'état de la victime :

A : Acquis.

B : Acquis malgré quelques erreurs sans incidence pour la victime.

C : Non acquis car des erreurs avec des incidences pour la victime.

D : Non acquis.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue. Est-ce que l'apprenant :	A	B	C	D	Remarques
Analyse la situation					
Protège ✓					
Réalise immédiatement les premiers gestes adaptés face à une victime : ✓ ✓ ✓					
Alerte les secours					
Surveille l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours (si nécessaire)					
Niveau d'atteinte de l'objectif					

Axe(s) d'amélioration :

Points clés : ...

DÉFINITIONS

Ce paragraphe vise à clarifier les concepts utilisés tout au long de ces référentiels. Ces termes et définitions sont issus pour certains des normes françaises AFNOR NF X50-750 et FD X50-751.

Accompagnement : fonction qui, dans une équipe pédagogique, consiste à suivre un apprenant, et à cheminer avec lui, durant une période plus ou moins brève afin d'échanger à propos de son action, d'y réfléchir ensemble et de l'évaluer.

Acquis : ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation. Les acquis exigés pour suivre une formation constituent les prérequis (AFNOR).

Action de formation : processus mis en œuvre, dans un temps déterminé, pour permettre d'atteindre les objectifs pédagogiques de la formation. Au sens légal, les actions de formation financées par les employeurs (autorités d'emploi) se déroulent conformément à un programme. Celui-ci, établi en fonction d'objectifs pédagogiques préalablement déterminés, précise les moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre et définit un dispositif permettant de suivre l'exécution de ce programme et d'en préciser les résultats (AFNOR).

Activité pédagogique : types d'occupations que peuvent avoir les stagiaires et/ou le formateur ; exemples d'activités pédagogiques :

- **activité de découverte** : faire émerger le savoir antérieur de.s apprenant.s ;

- **activité d'apprentissage** : acquérir un.des savoir.s, organiser un/des nouveau.x savoir.s (savoirs théoriques, savoirs procéduraux, savoirs faire procéduraux, savoirs faire expérimentiels, savoirs faire sociaux, savoirs cognitifs) ;

- **activité d'application** : appliquer le.s savoir.s en situation nouvelle ; s'assurer de l'intégration du.des nouveau.x savoir.s. Les apprenants appliquent au cours d'une situation simulée ce qui leur a été transmis lors des activités précédentes.

Apprenant : personne engagée et active dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances et de leur mise en œuvre (AFNOR).

Apprentissage : technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Dans le cas d'un processus pédagogique (cf. définition ci-après), l'apprentissage constitue l'ensemble des activités qui permet à une personne d'acquérir ou d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques, ou de développer des aptitudes.

Aptitude : capacité supposée à exercer une activité, tâche à accomplir, emploi à occuper, connaissance à acquérir ; la reconnaissance juridique de l'aptitude (certificat d'aptitude, liste d'aptitude...) ouvre l'accès à certains droits : emploi, formation...

Asynchrone : durant une formation asynchrone, l'échange avec les autres apprenants ou avec les tuteurs s'effectue via des modes de communication ne nécessitant pas de connexion simultanée. Il peut s'agir de forums de discussion ou bien encore de l'échange de messages électroniques.

Attestation de stage : document écrit, remis au stagiaire, qui certifie sa participation à une formation (AFNOR).

Auto-évaluation : démarche qui vise à une évaluation de ses capacités par soi-même.

Autoformation : système pédagogique permettant à un individu de se former seul, à son rythme, en utilisant des ressources pédagogiques adaptées.

Autorité d'emploi : responsable d'un organisme œuvrant pour la sécurité civile (ex : DGESCO) ou président d'une association agréée de sécurité civile, ou son représentant.

Capacité : ensemble de dispositions et d'acquis, constatés chez un individu, généralement formulés par l'expression : être capable de...(AFNOR).

Cas concret : technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Il a pour objet de permettre aux apprenants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé.

Certificat de compétences : document écrit, délivré par une autorité d'emploi (ex : DGESCO, recteur) dispensatrice de l'action de formation, sous contrôle de l'État, reconnaissant au titulaire un niveau de compétences vérifié par une évaluation.

Certification de la formation : procédure définissant les conditions de délivrance d'un certificat qui valide les acquis d'une formation.

Compétence : mise en situation de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction et/ou une activité ; elle désigne aussi l'ensemble des pratiques maîtrisées, des conduites et des connaissances qu'une personne peut actualiser dans son activité.

Contenu de la formation : description détaillée des différents sujets traités dans la formation, en fonction des objectifs pédagogiques.

Démonstration pratique : technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveaux savoirs et de faciliter leur compréhension.

Document pédagogique : outil généralement défini comme un ensemble de données informatives destinées à faciliter l'acquisition de connaissances et compétences par un apprenant (fascicule, mémento, livret, DVD, Cédérom...).

E-learning ou E-formation : formation à distance utilisant tous les contenus interactifs, multimédia et ressources qu'offre le numérique comme un ensemble d'outils logiciels, internet, intranet, extranet qui permet l'accompagnement de l'apprenant, la gestion d'une formation en ligne et éventuellement des outils de création de formations interactives.

Évaluation de la formation : action d'apprécier, à l'aide de critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques et de formation d'une action de formation. Cette évaluation peut être faite à des temps différents, par des acteurs différents : stagiaire, formateur, autorité d'emploi... (AFNOR).

Évaluation de certification : l'évaluation de certification a pour objet, à la suite d'un contrôle continu, de faire le point sur les acquis afin de sanctionner le niveau de qualification, en vue de certifier une compétence et de délivrer à l'intéressé un certificat de compétences. Elle est obligatoirement associée à une évaluation sommative.

Évaluation diagnostique : envisagée en début d'apprentissage ou de formation, elle intervient lorsque l'on s'interroge sur le fait qu'un sujet possède ou non les capacités nécessaires (pré-acquis) pour entreprendre une formation ou pour suivre cet apprentissage. Elle peut ainsi fournir des repères pour organiser la suite des apprentissages. L'analyse des résultats obtenus peut aider à la mise en œuvre des réponses pédagogiques, dès lors adaptées aux besoins particuliers des apprenants.

Évaluation formative : évaluation qui a pour objet d'informer l'apprenant et le formateur du degré d'atteinte des objectifs fixés ; elle permet de vérifier, à l'occasion d'exercices d'application, l'atteinte de l'objectif spécifique et par conséquent le degré de progression de l'apprenant vers l'objectif général ; elle sert ainsi à déterminer les démarches correctives les plus efficaces pour se rapprocher des objectifs fixés.

Évaluation sommative : l'évaluation permet de constater et mesurer le résultat des actions de formation.

Face à face pédagogique : situation dans laquelle le formateur et les apprenants sont présents et en interaction pédagogique.

Formateur : personne exerçant une activité reconnue de formation qui comporte une part de face à face pédagogique et une part de préparation, de recherche et de formation personnelles au service du transfert des savoirs et du savoir être.

Formation continue : activité ayant pour objet de permettre le maintien des acquis, l'actualisation et le perfectionnement des connaissances ainsi que l'acquisition de nouveaux savoirs des citoyens acteurs de sécurité civile.

Formation initiale : ensemble des connaissances acquises en tant qu'apprenant dans le cadre des référentiels internes de formation et de certification lui permettant d'exercer une action en Premiers Secours Civiques de niveau 1.

Formation ouverte à distance (FOAD) : intégrant les fonctionnalités du numérique, cette modalité de formation permet une adaptation à l'individu et une modularité de l'enseignement à distance qui permet à chacun de travailler de façon autonome, à son propre rythme, quel que soit le lieu où il se trouve ; l'Unesco caractérise les formations ouvertes par « une liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant, sans aucune restriction, à savoir : absence de conditions d'admission, itinéraire et rythme de formation choisis par l'apprenant selon sa disponibilité et conclusion d'un contrat entre l'apprenant et l'institution ».

Interactivité : activité nécessitant la coopération de plusieurs êtres ou systèmes, naturels ou artificiels, qui agissent en ajustant leur comportement. Elle est souvent associée aux technologies permettant des échanges homme-machine. Toutefois, l'interactivité est présente dans toutes les formes de communication

et d'échange où la conduite et le déroulement de la situation sont liées à des processus de rétroaction, de collaboration, de coopération entre les acteurs qui produisent ainsi un contenu, réalisent un objectif, ou plus simplement modifient et adaptent leur comportement. Une communication interactive s'oppose à une communication à sens unique, sans réaction du destinataire, sans rétroaction.

Méthode pédagogique : ensemble de démarches formalisées et appliquées, selon les principes définis pour acquérir un ensemble de savoirs conformes aux objectifs pédagogiques. Ce sont des principes qui orientent les modalités d'accès aux savoirs : pédagogie active.

Mise en situation

Utilisée, par exemple, en pédagogie active. On place un ou plusieurs apprenants dans une situation où ils doivent résoudre un problème. Le ou les apprenants sont amenés à découvrir comment résoudre le problème en puisant dans leurs connaissances ou en tentant différentes approches.

La mise en situation peut aussi être utilisée comme introduction d'une leçon (amorce), afin de soutenir la motivation des apprenants pour la matière présentée, ou comme exercice pratique après avoir dispensé un enseignement, pour rendre plus concrète la notion à acquérir.

Dans tous ces cas, la mise en situation a pour but d'améliorer et d'évaluer les compétences de l'apprenant de façon différente de celle d'un examen, qu'il soit oral ou écrit.

La mise en situation permet de voir concrètement comment la personne gère un problème spécifique. Il peut s'agir de situations imprévues (cas d'urgence, conflit, catastrophe naturelle) ou de situations volontaires et souvent artificielles.

Objectif de formation : compétence(s) à acquérir, à améliorer ou à entretenir, exprimée(s) initialement par les commanditaires et/ou les formés. Il sert à évaluer les effets de la formation (AFNOR).

Objectif général : énoncé d'intention relativement large. Il décrit la situation qui existera en fin d'action de formation.

Objectif intermédiaire : énoncé d'intention plus réduit, intermédiaire entre l'objectif général et les objectifs spécifiques. Il décrit les capacités qu'aura l'apprenant à la fin de la partie concernée en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Objectif pédagogique : capacité(s) que le formé doit avoir acquise(s) à l'issue d'une action de formation définie(s) par le formateur, à partir d'un objectif de formation. L'objectif pédagogique sert à construire et à conduire l'action de formation ainsi qu'à évaluer les capacités acquises (AFNOR).

Objectif spécifique : énoncé d'intention relatif à la modification du comportement de l'apprenant après une séquence pédagogique. Il décrit de façon précise la capacité qu'aura l'apprenant à la fin de la séquence.

Organisation de la formation : agencement des différentes actions de formation du point de vue réglementaire, administratif, pédagogique et financier.

Outils pédagogiques : moyens, aides formalisés pour appuyer l'efficacité des techniques pédagogiques.

Partie pédagogique : élément correspondant au thème travaillé dans le cadre d'un objectif intermédiaire. Elle permet de repérer rapidement le thème traité à tout moment de la formation. Elle est la subdivision du scénario pédagogique.

Pédagogie active : méthode d'enseignement consistant à faire acquérir à l'apprenant des connaissances, des capacités, à son initiative et par son activité propre. La situation pédagogique suggère à l'apprenant des questions dont le traitement lui apporte une expérience et un acquis supplémentaires. La pédagogie active prend appui sur la motivation de l'apprenant et provoque son désir d'action et d'activité.

Prérequis : acquis préliminaires, nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée (AFNOR).

Programme de formation : descriptif écrit et détaillé des contenus de formation planifiés. Il respecte une progression pédagogique liée aux objectifs de formation à atteindre (AFNOR).

Public : qualité et nombre des apprenants.

Reconnaissance des acquis : prise en considération de l'ensemble des formations et des expériences d'un individu.

Référentiel : document officiel, élaboré le plus souvent de manière collective et qui sert de référence et de cadre ; un référentiel décrit soit les activités, soit les compétences, soit la formation ; il peut aussi énoncer les procédures d'évaluation ; le document décrit entre autres, les principes du dispositif de formation (par

exemple alternance, individualisation, etc.), l'organisation de la formation (durée, lieux, etc.) ainsi que l'ensemble du programme (modules, objectifs, contenus, etc.).

Responsable de formation : chez le dispensateur de la formation, personne chargée de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'action de formation.

Savoir : ensemble des connaissances théoriques et pratiques (AFNOR).

Savoir-être : terme communément employé pour définir un savoir-faire relationnel, c'est-à-dire des comportements et attitudes attendus dans une situation donnée (AFNOR).

Savoir-faire : mise en œuvre d'un savoir, de techniques et d'une habileté pratique dans une réalisation spécifique (AFNOR).

Scénario pédagogique : il guide le formateur au cours de sa formation. Il récapitule les éléments indispensables (objectifs, progression pédagogique, durée, etc.). Il n'exclue pas les documents, les notes... de la part de l'équipe pédagogique. Il doit être suffisamment précis pour diriger le formateur mais suffisamment simple pour être facilement lisible et accessible. Il est le fruit de la déclinaison de l'objectif pédagogique général de la formation.

Séance : dans le cadre de la mise en œuvre d'une action de formation, c'est l'application concrète et pratique d'une séquence ; elle se traduit, soit par un face à face entre un ou plusieurs formateurs et les apprenants, soit par un travail en autonomie suite à une consigne du formateur.

Séquençage : construction du programme type d'une action de formation ; le séquençage s'effectue en répartissant les séquences de manière réfléchie, en cohérence avec une progression pédagogique et peut être ajusté des contraintes et des retours d'expérience.

Séquence pédagogique : unité pédagogique élémentaire constitutive d'une partie et permettant d'atteindre un des objectifs fixés par le programme de formation. Elle correspond à toutes les activités et tous les moyens pédagogiques qui se déroulent dans le cadre d'un objectif spécifique.

Session de formation : période de formation planifiée dans le temps, organisée pour un groupe selon des objectifs correspondant à des besoins collectifs.

Simulation : technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique ; elle a pour objet de permettre aux participants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation pédagogique simulée.

Support pédagogique : moyen matériel utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : transparent, référentiel national, tableau blanc, rétroprojecteur, mannequin de simulation...

Synchrone : durant une formation synchrone, l'échange avec les autres apprenants ou avec les tuteurs s'effectue en temps réel, par chat, par web-conférence ou par visioconférence.

Techniques pédagogiques : procédés, démarches à suivre selon un certain ordre qui permettent de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques : tour de table, questionnement, démonstration pratique, atelier pratique du geste, cas concret, etc. La technique pédagogique répond à une activité pédagogique.

Tuteur : personne chargée d'encadrer, de former et/ou d'accompagner une personne durant sa période de formation.

Unité d'enseignement (UE) : élément de base d'une unité de module de formation.

GLOSSAIRE

AC	: Arrêt Cardiaque
APS	: Apprendre à porter secours
ARM	: Assistant de régulation médicale
AVC	: Accident vasculaire cérébral
CADS	: Chargé(e)(e) académique du dossier secourisme
CAT	: Conduite à tenir
CEAF	: Conception et encadrement d'une action de formation
CRRA	: Centre de réception et de régulation de l'appel
CTA	: Centre de traitement de l'alerte
DCJI	: Démonstration commentée justifiée interactive
DCJIM	: Démonstration commentée justifiée interactive en miroir
DCJIP	: Démonstration commentée justifiée interactive participative
DGSCGC	: Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
DGESCO	: Direction générale de l'enseignement scolaire
DAE	: Défibrillateur automatisé externe
DEA	: Défibrillateur entièrement automatique
DSA	: Défibrillateur Semi-Automatique
DTR	: Démonstration en temps réel
DTRP	: Démonstration en temps réel participative
EI	: Exposé interactif
EN	: Éducation nationale
EPA	: Équipe pédagogique académique
EPN	: Équipe pédagogique nationale
FOAD	: Formation ouverte à distance
GQS	: Gestes qui sauvent
IGCS	: Initiation aux gestes et comportements qui sauvent
IGPS	: Initiation aux gestes de premiers secours
LVA	: Libération des voies aériennes
MENESR	: Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
MSAS	: Mise en situation d'accident simulé
PLS	: Position latérale de sécurité
PSC1	: Prévention et secours civiques de niveau 1
RCP	: Réanimation cardio-pulmonaire
SAMU	: Service d'aide médicale urgente
SP	: Sapeurs-Pompiers
SMUR	: Service mobile d'urgence et de réanimation
VA	: Ventilation artificielle ou voies aériennes

ANNEXES

Annexe 1 : Matériel nécessaire à une formation PSC 1

Cette liste servira de base pour indiquer le matériel minimum indispensable pour une formation avec 10 participants, mais n'est pas limitative.

Matériel logistique

- une salle adaptée pour l'ensemble de la formation d'une surface de 50 m2 environ, chauffée (en hiver) ;
- 12 chaises, des tables ;
- possibilité de l'obscurcir en cas de projection ;
- tableau ou mur blanc pour projection ;
- tableau ou/et tableau papier avec marqueurs adaptés ;
- proximité des sanitaires, d'un point d'eau (lavage des mains, nettoyer des plaies..., arroser les brûlures...).

Matériel pédagogique minimum

- ☞ les recommandations de la DGSCGC, relatives à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- ☞ les référentiels internes de formation et de certification de l'éducation nationale, relatifs à l'unité d'enseignement PSC1 ;
- ☞ des fiches individuelles de suivi et d'évaluation (annexe 8) ;
- ☞ des fiches de cas concrets avec leurs fiches d'évaluation ;
- ☞ des attestations de réussite ou de présence (dans l'attente de l'obtention du certificat de compétences PSC1) ;
- ☞ 1 mannequin "adulte", 1 mannequin "enfant" et 1 mannequin "nourrisson" avec peaux de visage individuelles pour chaque mannequin et chaque participant ou des écrans faciaux protecteurs individuels ;
- ☞ matériel de désinfection et d'entretien et poumons de rechange ;
- ☞ 1 défibrillateur de démonstration "pédagogique" avec les accessoires ;
- ☞ 1 maquette de tête ;
- ☞ trousse de maquillage avec flacons de sang, plasto-nat, fard de couleur, effets cloques et sueurs, fausses plaies, démaquillant, pinceaux, éponges, ...
- ☞ Si sol fragile ou difficilement lessivable, prévoir 1 bâche plastique translucide (simulations avec du sang) + 1 rouleau d'adhésif grand format pour coller au sol la bâche ;
- ☞ trousse de secours pour gérer : plaie simple, plaies hémorragiques; brûlure simple ;
- ☞ chiffons, papier absorbant ;
- ☞ matérialisation :
 - petit matériel sécurisé pour la mise en scène des situations (faux couteau, vêtements usagés, ...) ;
 - banque de données de photos à projeter soit de lieux pour les mises en situation d'accident simulé, soit d'aide à la justification ;
 - matériel de projection (vidéo ou rétro) et matériel audio (SNA) ;

Matériel pédagogique complémentaire

Pictogrammes, planches illustrées, classeur de formation du formateur PSC1, clé USB ou CD-Rom de formation, plateforme de formation, mannequins et DAE supplémentaire.

Annexe 2 : Les règles d'hygiène

Règles générales

Les formateurs seront attentifs à respecter et faire respecter les règles élémentaires d'hygiène, pour ce travail en groupe, où les contacts entre les personnes sont permanents : tenue propre et adaptée, mains propres, pas de maquillage des lèvres (pour l'apprentissage des insufflations).

Si l'un des participants est porteur d'une maladie infectieuse pouvant être contagieuse (grippe par exemple), le formateur devra lui conseiller de reporter sa présence.

Pour les besoins de la formation à l'unité d'enseignement « PSC 1 » et des présents référentiels internes de formation et de certification, les formateurs utilisent différents outils pédagogiques (mannequins,...) qui nécessitent des règles élémentaires d'hygiène.

1. Les mannequins

Le formateur doit impérativement prendre connaissance des recommandations du fabricant indiquées dans le « guide de l'utilisateur » fourni avec chaque mannequin et les **respecter**.

Les mannequins sont utilisés pour l'apprentissage des techniques de désobstruction chez l'enfant et le nourrisson (possible aussi chez l'adulte), et pour l'apprentissage des techniques de compressions thoraciques, d'insufflation et de mise en place d'un défibrillateur chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.

Conditions d'utilisation des mannequins par le formateur et les participants

Les mannequins ne pourront pas être utilisés par des personnes qui présentent :

- une lésion cutanée (plaie non protégée, herpès,...) sur les mains, la bouche ou les lèvres ;
- une maladie infectieuse transmissible.

Règles d'utilisation du mannequin au cours de la formation

S'assurer que les utilisateurs du mannequin (formateurs et participants) ont les mains propres ou leur demander de se laver les mains.

Si le mannequin possède une peau de visage interchangeable : fournir à chaque participant une peau de visage individuelle ainsi qu'un « sac d'insufflation » si le mannequin ne dispose pas de voies respiratoires munies de valve anti-retour. Expliquer aux participants la mise en place sur le mannequin. L'ensemble est à changer entre chaque passage des participants.

Si le mannequin ne possède pas de peau de visage interchangeable : utiliser des écrans faciaux protecteurs pour chaque participant et nettoyer la face et la bouche du mannequin avec un liquide de désinfection recommandé par le fabricant, entre chaque passage.

Procédure de nettoyage et de désinfection des mannequins et des peaux de visage

- suivre les recommandations du fabricant ;
- le nettoyage doit être réalisé en frottant vigoureusement avec un produit nettoyant recommandé par le fabricant ou de l'eau savonneuse (possibilité d'utiliser un lave-linge en programme délicat) ;
- puis désinfecter avec de l'eau de javel diluée selon le protocole recommandé sur le conditionnement (flacon, berlingot,...) par trempage ou un produit du fabricant ;
- respecter les temps de désinfection préconisés par le fabricant (par défaut durée minimale de 20 minutes) ;
- essuyer ou laisser sécher avant de reconditionner.

Entretien des mannequins

- rechercher régulièrement l'existence de signes de détérioration (fissures ou déchirures des surfaces en matière plastique) qui rendent un bon nettoyage difficile ou impossible.
- après **chaque** session, il faut :
 - pour chaque mannequin, laver les parties utilisées à l'eau tiède et au savon, puis rincer à l'eau claire (insister sur les zones d'appui des compressions thoraciques et les endroits de pose des électrodes), si besoin utiliser un produit pour enlever les traces de colle ;
- retirer le sac « poumon » ou les voies aériennes ;
- placer de nouvelles voies aériennes dans la valise contenant le mannequin (elles seront mises en place le jour de la formation afin de respecter au mieux l'hygiène).
- désinfecter les mannequins en suivant la procédure vue en 1.3 ;
 - laver les vêtements et les cheveux des mannequins régulièrement ;
 - tenir un registre d'entretien pour chaque mannequin ;
 - noter les inspections, les réparations effectuées et l'entretien régulier. Le registre sera daté et signé par la personne en charge de ce matériel et les emprunteurs éventuels.

2. Le matériel de maquillage et les cosmétiques

Pour la matérialisation de situations réalistes, les formateurs font appel à des produits de maquillage spécialisé (sang artificiel, gel effet cloques, pâte pour fausse plaie, fausse plaie à coller ou à enfiler, fard, ...) qui doivent offrir toutes les garanties d'utilisation vis-à-vis des personnes et des victimes simulées qui les utilisent. Il en est de même pour les produits de démaquillage.

Tout vendeur de matériel de maquillage et de cosmétiques doit être en mesure de justifier de la conformité des produits qu'il met sur le marché. Ce qui veut dire que tout vendeur doit pouvoir fournir un justificatif prouvant que ses produits sont enregistrés auprès des services du ministère chargé de la santé, que les formules de ses produits sont déposées dans les centres antipoison et qu'il respecte la conformité de l'étiquetage sur ses produits.

Les formateurs doivent donc :

- respecter la réglementation concernant les produits de maquillage/démaquillage et n'utiliser que des produits répondant à la législation et à la réglementation en vigueur,
- s'assurer que la personne à maquiller ne présente pas une allergie connue à de tels produits,
- s'assurer de la conformité des produits utilisés en réclamant à leur fournisseur un justificatif.

L'utilisateur qui omettrait de s'assurer de cette conformité pourrait voir sa responsabilité personnelle recherchée en cas d'accident dermatologique lié à l'utilisation de substance n'offrant pas toutes les garanties requises.

3. Les autres matériels

Il s'agit des vêtements usagés, du petit matériel de simulation, des bâches plastiques, serviettes/torchons, matériel de pansement compressif, etc.

Annexe 3 : Fiche individuelle de suivi et de certification PSC 1

Nom et prénom du participant :

Classe ou fonction :

Date de naissance :

Lieu de naissance : (ville /département /pays)

Session du auLieu :

PARTIE	PRÉSENCE (oui/non) ²	RÉALISATION DES GESTES ³ (oui/non) ¹	CAS CONCRET EN TANT QUE SAUVETEUR (oui/non) ¹
ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS			
PROTECTION			
ALERTE			
TRAUMATISME			
OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES			
HEMORRAGIES			
PLAIES			
BRÛLURES			
MALAISE			
PERTE DE CONNAISSANCE			
ARRET CARDIAQUE			
CRITÈRES DE CERTIFICATION DES COMPÉTENCES PSC1			
L'apprenant a participé à toutes les phases de la formation			Oui⁴ Non²
L'apprenant a réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique			Oui Non
L'apprenant a participé une fois au moins, comme sauveteur, à un cas concret			Oui Non
LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EST DÉLIVRÉ À L'APPRENANT:			OUI² NON

Signature de l'apprenant

Nom, prénom et signature du formateur

Date

Date

² Indiquer dans la case non grisée du tableau pour la partie concernée Oui ou Non.³ Les cases grisées correspondent aux parties ne nécessitant pas d'atelier pratique du geste.⁴ Rayer la mention inutile Oui ou Non.

Annexe 4 : Modèle de procès-verbal – PSC 1

PROCÈS-VERBAL DE FORMATION EN PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Date(s) de la formation :

Lieu de la formation :

Formateur(rice) :

Nom et Prénom :				Adresse administrative :					
N°	Nom et Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance (Ville, dépt. ou pays si né(e) à l'étranger)	A participé à toutes les phases de la formation	A réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique	A participé une fois au moins comme sauveteur à une activité d'application (cas concret)	Validation	Date	N° de certificat
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Date et cachet de l'établissement :

Signature du chef de l'établissement :

Annexe 5 : Modèle certificat de compétences – PSC 1



ACADEMIE DE [.....]

[adresse]

**CERTIFICAT DE COMPÉTENCES
DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE - PSC1**

- Vu le décret n° 91 – 834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- Vu l'arrêté du 2 septembre 2013 portant habilitation de la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale pour les formations aux premiers secours ;
- Vu la décision d'agrément n° PSC1- 1608 B21 délivrée en date du 26 août 2016 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- Vu le procès-verbal de formation [référence_PV], établi en date du [Date du PV] ;

Le recteur de l'académie de [Nom de l'académie]

déclarant que [Prénom] [Nom], [né ou née] le [Date de naissance], à [Lieu de naissance (DPT)] remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé.

délivre à **[Prénom] [Nom]** le présent certificat de compétences.

Fait à [Ville], le [Date édition]

Le Recteur de l'académie de [Nom de l'académie]

[Prénom] [Nom]

D-PSC1- DGESCO –n° [Année]/[Numéro Certificat]